

La Messe Pontificale Lyonnaise

Explication des cérémonies

1939

Imprimatur :
Lugduni, 21^a Martii 1939
E. BÉCHETOILLE, v. g.
Capituli Decanus

AVERTISSEMENT

Ce livret sur la Messe Pontificale Lyonnaise est surtout un guide.

Les étrangers qui assistent une première fois à cette Messe Pontificale, à la Primatiale, tout comme les fidèles lyonnais qui forment habituellement la majeure partie de l'assistance, ont besoin de suivre le sens de ces cérémonies imposantes. Le nombre, les fonctions variées des officiants de notre liturgie lyonnaise la rendent quelque peu insaisissable dans cette solennelle célébration du Saint Sacrifice.

Un digne ecclésiastique lyonnais, M. MARDUEL, — Chanoine d'honneur de la Primatiale et de la Cathédrale de Paris — confia jadis au dessinateur le soin de fixer en tableaux les aspects successifs de la Messe Pontificale Lyonnaise. Nous rendons hommage à cette Œuvre précieuse en reproduisant ici quelques-unes de ses gravures.

Entre les mains des fidèles cet opusculé — petit cérémonial simple et précis — sera un guide pour leurs yeux et leur intelligence : il aidera leurs âmes, tandis qu'ils suivront et admireront la majestueuse Messe Pontificale lyonnaise. C'est en y assistant le jour de Pâques que Rousseau lui-même s'écriait : « *Grand Dieu, si ces hommes vous honorent de cœur comme à l'extérieur, il est impossible de vous rendre un culte plus digne de votre Majesté !* ».

L. B.

Remarque importante au sujet du Chœur

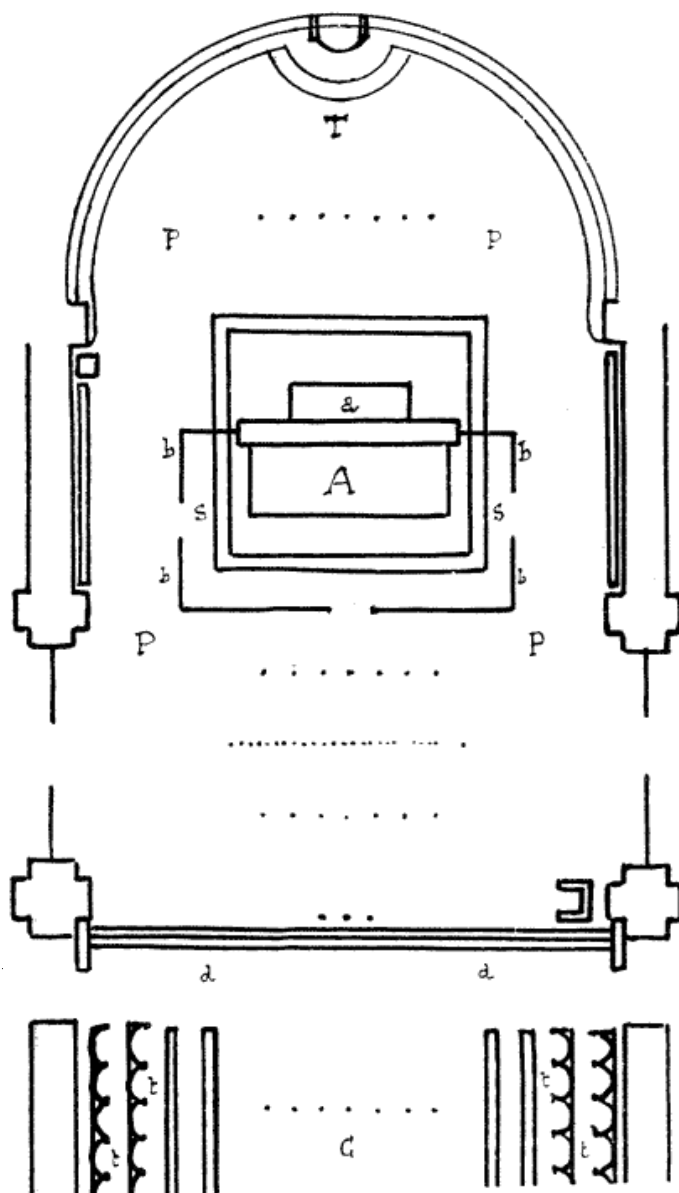
Pour bien comprendre le sens des cérémonies de la Messe pontificale, il importe de connaître la disposition du Chœur, tel que l'exige l'antique usage de Lyon, conforme, semble-t-il, au rite en usage dans notre pays vers le IX^e siècle. Sans cela, bien des détails paraîtraient inexplicables.

Au fond de l'abside se dresse le **trône pontifical** (T). A droite et à gauche, est disposé un banc de pierre pour les officiants autres que les diacres et les acolytes, quand, pendant la première partie de la Messe, ils n'ont pas de fonction à remplir dans le chœur ou près de l'autel.

A quelques pas devant le trône, là où finit la partie semi-circulaire de l'abside, se trouve le **maître-autel** (A) surmonté de la croix et de sept chandeliers, entre lesquels peuvent être placés des reliquaires. Un petit autel lui est adossé, celui de Saint-Spérat (a), ainsi nommé parce qu'il contenait anciennement le corps de ce martyr carthaginois, donné par Charlemagne à la première église de France. Cet autel sert de crédence : on y dépose tous les objets nécessaires au Saint Sacrifice.

Tout cet espace s'appelle le **presbytère** (P), et le voisinage immédiat de l'autel, circonscrit par une balustrade (b) appelée **cancels**, constitue le **sanctuaire** (S).

En avant du presbytère, et plus bas de trois marches (d), se trouvent les stalles (t) des chanoines et chapelains avec les sièges des clercs inférieurs. Cette partie constitue le **Chœur** (G) proprement dit, qui était séparé de la nef, clos jadis à son entrée par le **jubé** ou tribune. Devant le jubé, il y avait autrefois deux rangées de stalles entre lesquelles s'ouvrait la grande porte du chœur. Ces stalles n'ont pas été rétablies quand on a restauré le chœur et sont représentées par des sièges mobiles où s'assoient les sous-diacres jusqu'au milieu du *Gloria in excelsis*.



Les Préparatifs de la Messe

Lorsque l'Archevêché était attenant à la Primatiale, les prêtres se réunissaient au Palais archiépiscopal pour escorter le Pontife à son entrée dans l'église. Maintenant, c'est à la grande sacristie que l'on se réunit et que se font les premiers préparatifs de la cérémonie.

A l'heure fixée, le cortège se dirige vers le chœur dans l'ordre suivant — c'est l'entrée — : après le suisse et le bâtonnier : 1° deux acolytes en aube portant leurs chandeliers allumés ; — 2° le portecroix et le porte-crosse en chape ; — 3° l'Archevêque, en chape et en mitre, crosse en main, entre ses deux assistants qui soutiennent les bords de la chape ; — 4° les chapelains porteurs du livre, du bougeoir et de la mitre, et l'aumônier du prélat, tous pareillement en chape. A leur suite viennent les chanoines et chapelains en habit de chœur, deux à deux, les plus dignes les premiers.

A la sortie de la sacristie, l'aumônier présente le goupillon à Monseigneur l'Archevêque, qui se signe au front et asperge les assistants. Le cortège, un instant arrêté par cette aspersion, se remet en marche et entre au chœur par la porte principale. Le Pontife avec sa suite, monte dans le presbytère et s'agenouille sur le prie-Dieu pour y prier quelques instants, tandis que les prêtres ont gagné leurs stalles.

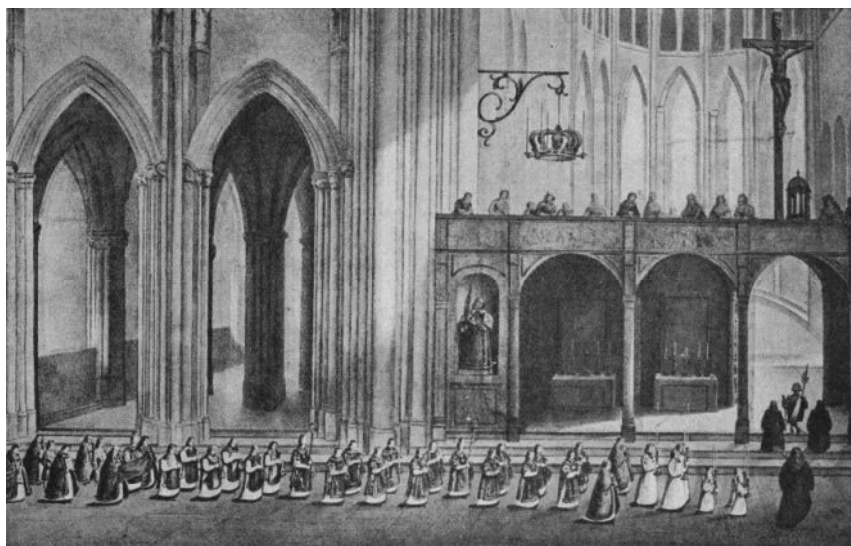
Au signal donné, l'Archevêque se lève et entonne l'heure canoniale de **Tierce**, qui doit se chanter solennellement avant toute messe pontificale. Cet office se compose, après le *Deus in adjutorium*, d'une hymne, de trois psaumes, d'un capitule, d'un répons bref et de l'oraison suivie du *Benedicamus*, (sauf le jour de Pâques, où les psaumes sont suivis de l'*Hæc dies* et de l'oraison).

Pendant ce chant, Monseigneur et tous les officiants qui l'accompagnaient, sont retournés à la sacristie, pour s'y revêtir des ornements de la messe, et quand l'heure de Tierce est achevée, l'entrée solennelle a lieu au chant de l'**Introït**, (antienne et psaume d'entrée), suivi du *Kyrie eleison*.

L'Entrée au Chœur et la Confession

Les **36 officiants** de la Messe pontificale se dirigent vers le chœur dans l'ordre qui suit : 1° après le suisse et le bâtonnier qui ouvrent la marche, **sept acolytes en aube**, avec leurs chandeliers et cierges allumés ; 2° le **porte-croix** et le **porte-crosse**¹ qui ont remis, pour la procession, leurs insignes aux chanoines diacre et sous-diacre en chef ; 3° **six sous-diacres** revêtus de la tunique, suivis du chanoine sous-diacre qui porte la croix archiépiscopale ; 4° **six diacres**, revêtus de la dalmatique, et le chanoine diacre portant la crosse ; 5° **six prêtres en chasuble** qui anciennement célébraient la messe avec le pontife (ce qu'ils font encore le Jeudi-Saint) ; 6° l'**Archevêque** entre ses deux assistants qui soutiennent avec lui le grémial, tandis qu'un caudataire relève la traîne du Pontife ; 7° **les quatre porte-insignes** (livre, bougeoir, mitre, manipule).

Ce nombre de sept où l'on a voulu voir un souvenir des visions de Saint Jean dans l'Apocalypse, s'explique plus raisonnablement par le nombre des régions de Rome — 14 — qui devaient fournir tous les deux jours un acolyte, un diacre et un sous-diacre, ce qui pratiquement donnait chaque jour sept officiants de chaque ordre. Quant aux six prêtres induits, il faut, semble-t-il, admettre qu'ils ont été introduits par raison de symétrie.



Lorsque les acolytes sont entrés dans le chœur, ils s'écartent insensiblement et s'avancent lentement jusqu'à proximité des marches du presbytère. Là, ils s'arrêtent ainsi que les sous-diacres, et s'alignent en chœur (face à face) pour laisser passer les autres officiants qui vont se ranger sur une seule ligne, devant l'autel, pour faire la **Confession**.

Tandis que le Pontife passe par le milieu du Chœur, les sous-diacres et acolytes le saluent par une génuflexion ; lorsqu'il est passé, ces deux ordres se rangent en lignes parallèles, tournés vers l'autel. Quand tous les officiants ont salué l'autel, les uns d'une génuflexion, les autres d'une inclination, les acolytes déposent leurs chandeliers, et font une nouvelle inclination à l'autel. Les sous-diacres vont de suite se placer devant leur siège, au bas du Chœur ; ils s'y rendent l'un derrière l'autre, quatre à droite et trois à gauche. Les acolytes les suivent dans le même ordre, et viennent se placer près des sous-diacres, mais tournés les uns vis-à-vis des autres. Il est de règle que les acolytes restent toujours debout, parce qu'autrefois les clergeons n'avaient pas « droit de séance » au chœur, c'est-à-dire n'avaient pas le droit de s'asseoir. En ce moment, les sous-diacres et acolytes sont censés être à leur place du chœur, et s'unir au chant de l'office en attendant de remplir une fonction près de l'autel. Pendant ce temps, les prêtres et les diacres font la confession.

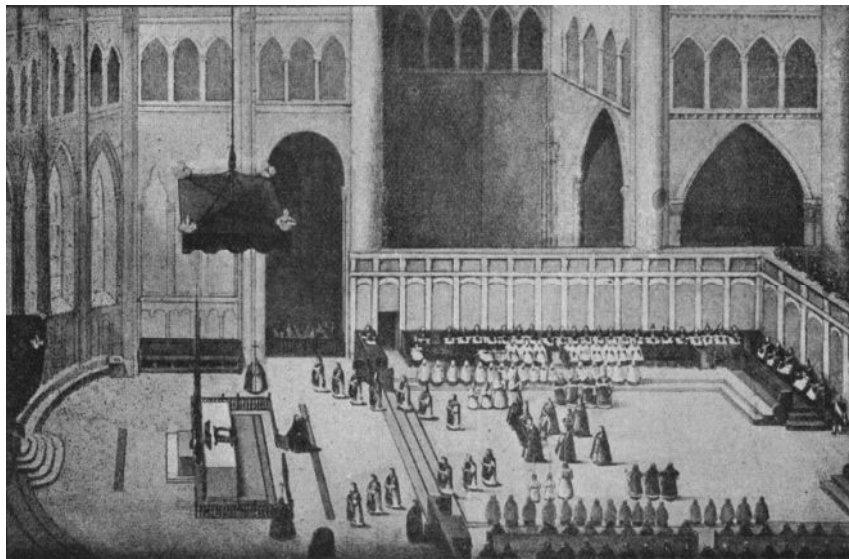
Avant de célébrer les saints mystères, le Pontife et ses assesseurs reconnaissent, par l'aveu général de leurs fautes, leur indignité et implorent leur pardon auprès de l'Agneau qui efface tous les péchés du monde et qui va, tout à l'heure, être immolé sur l'autel. Après la formule d'absolution, avant *Adjuvium nostrum*, l'Aumônier attache le manipule au bras gauche du Pontife. Après ces prières préparatoires, Monseigneur l'Archevêque monte à l'autel, récite la prière « *Deus qui non mortem...* » et baise le livre des évangiles. Les six prêtres induits y montent avec lui, et en arrivant, font génuflexion, tandis que les diacres saluent l'autel et le chœur.

¹ Les illustrations représentent certains officiants portant la mitre. Cet insigne était porté jadis, dans les cérémonies, par les chanoines de la Primatiale et ceux qui les remplaçaient dans les fonctions saintes.

Gloria in Excelsis et ce qui suit jusqu'à l'Administration

Quand le Pontife a baisé le livre placé sur un coussin au milieu de l'autel, il descend au bas des marches, reçoit la mitre, et, crosse en main, entre ses deux assistants, se dirige vers son trône. Il est précédé par le porte-croix et le porte-crosse, les six concélébrants et suivi des porte-insignes. Les sept diacres restent à l'endroit où on s'est fait la confession comme pour représenter les sept anges qui se tiennent constamment debout devant le trône de Dieu.

Au trône, le Pontife lit, assis et découvert, l'*Introït*, le *Kyrie* ; il se couvre en attendant que le *Kyrie* soit chanté. Puis, il se lève et entonne le *Gloria in excelsis*, qu'il achève assis ; après quoi il reçoit la mitre et attend la fin du cantique. Il s'incline pendant que le chœur chante : « *Suscipe deprecationem nostram* ». Le *Gloria*, ou hymne angélique, remonte à la plus haute antiquité. Depuis le Moyen Age, il remplace la litanie qui, primitivement, suivait le *Kyrie*.



Sur la fin du *Kyrie*, les acolytes viennent auprès de leurs chandeliers, les lèvent au *Gloria*, et après inclination de tête à *Deo*, retournent au bas du chœur, où ils étaient. A *Suscipe*, pendant que le chœur est à genoux, ils font une gémflexion lente et, à *Cum sancto Spiritu*, montent se ranger en ligne face à l'autel à l'endroit où ils avaient salué l'autel. A *Pax vobis*, ils déposent leurs chandeliers, les élèvent pendant l'oraison, et à la conclusion montent dans le presbytère, faisant en y entrant, l'inclination d'usage (l' « a vobis », c'est-à-dire qu'ils demandent l'autorisation d'y pénétrer). Puis ils déposent leurs chandeliers derrière la ligne des diacres et, après avoir fait l'inclination, passent derrière l'autel.

A *propter magnam gloriam* du *Gloria in excelsis*, le chanoine sous-diacre quitte son siège et monte auprès du Pontife, suivi bientôt de ses induts, ou précédé par eux quand le chant du *Gloria* est court. Sur la fin du *Gloria*, le sous-diacre en chef va baiser l'anneau de Monseigneur, afin de bien remplir sa fonction spéciale qui est de lire l'Épître. Précédé du premier indut — qui va prendre le texte sur l'autel et le tiendra devant lui pendant la lecture, — il retourne à l'entrée du Chœur et lit l'Épître, dès que le chœur a répondu *Amen* à l'oraison. Après la lecture, il remonte vers le trône baiser l'anneau et demander, avec la bénédiction, le pardon des fautes commises dans l'accomplissement de son mandat. Enfin, il s'assied jusqu'à ce que le signal soit donné de se lever pour l'administration.

Les diacres vont, avec les saluts d'usage, au commencement de l'Épître, s'asseoir sur les banquettes disposées dans le presbytère, de chaque côté de l'autel et qui remplacent les stalles sans accoudoirs qui se trouvaient là jadis. Ils écoutent la lecture de l'Épître et attendent le signal de l'administration.

Après l'Épître, quatre ou six chantres en habit de chœur devraient aller derrière le sous-diacre qui lit l'Épître, pour chanter le Graduel et l'Alleluia, puis monter, comme tout à l'heure le sous-diacre, se faire bénir par le pontife et baiser son anneau. (Cette rubrique, momentanément délaissée, sera reprise sans aucun doute dans un avenir prochain).

Le *Graduel* s'appelle ainsi parce qu'autrefois il était chanté sur les degrés de l'ambon, ou chaire, du haut de laquelle se lisait l'Épître. C'est, dans la messe, le chant le plus orné ; bien exécuté, il est d'un effet incomparable. Il est suivi de la *Prose* qui fut tout d'abord une formule liturgique adaptée aux vocalises de l'Alleluia et qui, plus tard, forma une pièce de chant proprement dite et plus ou moins développée.

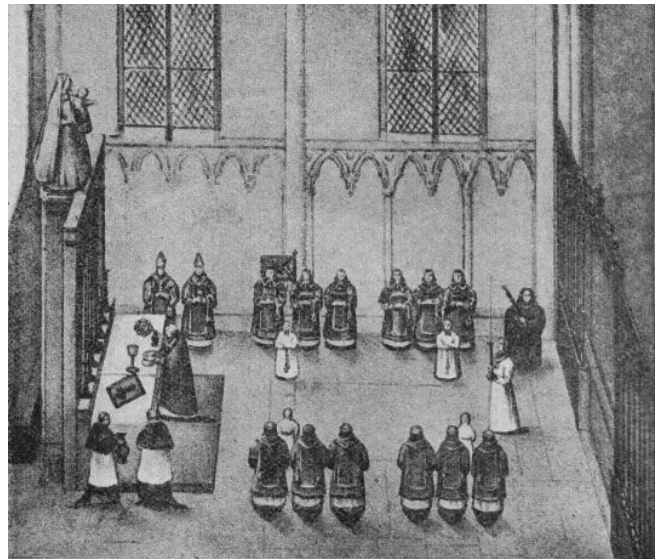
L'Administration et l'Essai du Vin

L'Administration est la cérémonie par laquelle est préparée la matière du Saint-Sacrifice, c'est-à-dire le pain et le vin. Aux messes pontificales, elle se fait, non dans le presbytère, comme aux grand'messes ordinaires, mais dans une chapelle latérale, appelée autrefois *Notre-Dame du Haut Don*. La petite procession qui s'organise à cette occasion, montre le respect que l'Église accorde par avance à ce qui, bientôt, sera le Corps et le Sang de Jésus-Christ.

Le Chapelain-sacriste de la Primatiale se revêt, pendant l'Épître, d'une chape, et va tout d'abord au trône baiser l'anneau du Pontife. De retour près de l'autel, il salue d'une inclination les diacres assis dans le presbytère et les sous-diacres qui sont près du trône, et tous quittent leur place pour se ranger en chœur sur deux lignes derrière l'autel. A droite, se trouvent six induits et un peu en avant, quatre acolytes ; aux extrémités de la ligne, les chanoines diacre et sous-diacre. A gauche, les six autres induits et trois acolytes. Dès qu'ils sont en place, ils saluent le Pontife par une gémflexion.

Le chapelain prend alors sur l'autel de Saint Spérat la burette de vin et la porte au chanoine diacre. Il revient chercher le calice, couvert de son pavillon, par-dessus la patène et l'hostie, et le remet au sous-diacre. Cela fait, tous ces officiants saluent de nouveau Monseigneur et se dirigent vers la chapelle où doit se faire l'administration, avec l'essai du vin. En tête, marche le grand acolyte, portant son chandelier, puis viennent les autres acolytes, (le second et le troisième devraient être au bas du chœur et tenir devant les chantres du Graduel les tablettes contenant la notation de cette prière). Après les acolytes, les sept sous-diacres, les sept diacres, le chapelain-sacriste et le prêtre remplaçant le matriculaire qui porte la bourse du corporal.

Arrivés à la chapelle, les acolytes et les induits se mettent sur deux lignes, le grand acolyte au milieu, à l'entrée. Le diacre et le sous-diacre en chef vont à droite de l'autel, et avec le prêtre sacriste, tous font une gémflexion. Le prêtre sacriste monte à l'autel, reçoit le calice et impose les mains sur l'hostie. Prenant la burette de vin que portait le diacre, il en verse un peu dans un verre que tient le prêtre qui a apporté la bourse du corporal. Celui-ci goûte le vin, et, à la question au sujet de sa bonne qualité, répond affirmativement. Alors le sacristain en verse dans le calice la quantité requise, puis remet aux chanoines diacre et sous-diacre la burette et le calice.



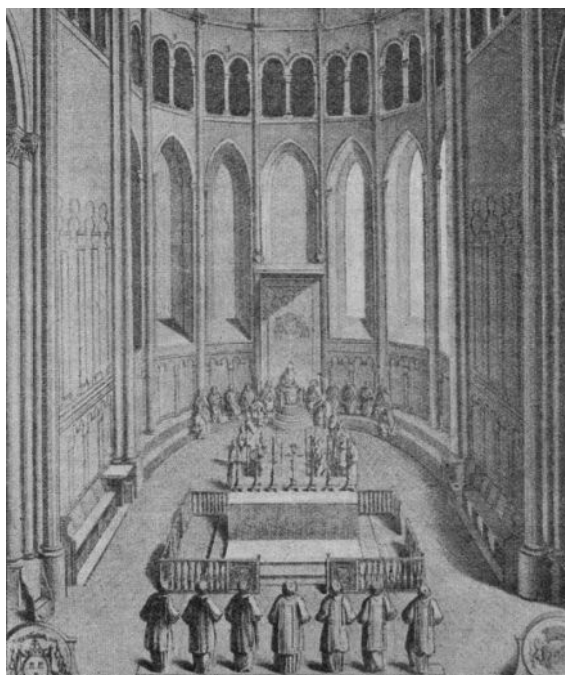
L'origine de cet essai du vin remonte évidemment au Moyen Age, sinon aux premiers siècles du Christianisme. Alors, les complots contre la vie des Papes et autres grands personnages n'étaient pas très rares, et avant de leur servir le pain, le vin et les autres mets, un officier de leur palais devait les goûter pour montrer qu'il n'y avait aucun danger d'empoisonnement. Cette épreuve se faisait également à la Messe. Si, maintenant, à notre Messe pontificale, on se contente de goûter le vin, c'est pour maintenir, au moins sous cette forme réduite, une ancienne tradition. Il n'est pas d'ailleurs inutile de s'assurer si par mégarde on n'aurait pas mis dans la burette de l'eau au lieu du vin, ce qui compliquerait singulièrement la cérémonie, lorsqu'à la communion le Pontife s'apercevrait de l'erreur. Quant au choix de la chapelle de la Croix, il s'explique par le fait qu'avant la Révolution, c'est dans l'église Sainte-Croix voisine de la Primatiale que se faisait cette cérémonie.

Les officiants reviennent derrière l'autel dans le même ordre et se placent au même endroit qu'auparavant et saluent ensemble le Pontife. Le prêtre-sacriste, qui a repris la burette de vin et le calice, et les a remis sur la crédence, verse un peu d'eau dans le calice, puis, saluent successivement les deux groupes, qui lui rendent son salut. Il quitte alors sa chape, pendant que les officiants regagnent les places qu'ils occupaient avant l'administration.

L'Évangile et le Credo

Avant d'aller lire l'Évangile, ce qui est sa fonction la plus apparente, le chanoine-diacre — portant la navette et précédé du premier sous-diacre indut qui a reçu l'encensoir — va au trône, demander au Pontife sa bénédiction et faire bénir l'encens. Il revient à l'autel prendre le livre des Évangiles ou texte qu'il porte appuyé sur sa poitrine et le dépose sur le pupitre, placé à gauche de l'entrée du chœur, ou sur le coussin que tient le chanoine sous-diacre. Pendant la lecture de l'Évangile, qui se faisait autrefois du haut de l'ambon et que toute l'assistance écoute debout, le second et le troisième acolytes, ayant leurs chandeliers élevés, se tiennent face à face, aux côtés du livre. Le sous-diacre thuriféraire balance constamment l'encensoir en l'honneur de la parole de Dieu. Puis à la fin de la lecture, il encense de trois coups la croix de l'autel, comme il l'avait fait au début quand le chœur répond « *Gloria tibi, Domine* ». Le Pontife, qui a écouté l'Évangile debout, tête découverte et crosse en main, entonne le **Credo**. Il s'assied pendant que le chœur chante cette solennelle profession de foi, suite naturelle de l'Évangile, sur les enseignements duquel elle est fondée.

Les officiants de l'Évangile reviennent dans le presbytère, les acolytes derrière l'autel, le thuriféraire, vers le trône, auprès des autres sous-diacres induts, pendant que le diacre et le sous-diacre en chef s'approchent du Pontife. Au bas des marches, le sous-diacre qui a rapporté le livre de l'Évangile sur un coussin, le présente au diacre. Celui-ci monte le faire baiser au Pontife, et s'en retourne devant l'autel au milieu de ses induts qui sont revenus là dès le début de l'Évangile. Le sous-diacre, alors, fait baiser le livre aux six prêtres induts, et va le présenter de même à tous les prêtres qui siègent aux stalles. Il le rapporte sur la crédence et vient prendre sa place auprès du trône.



L'Offertoire

Le Credo terminé, le Pontife debout et découvert, chante *Dominus vobiscum* et *Oremus*, tandis que les diacres saluent l'autel et le chœur. Puis il s'assied, reprend la mitre², quitte son anneau, ses gants, et se lave les mains. Deux acolytes lui présentent à genoux l'eau et la serviette pour s'essuyer les doigts ; le grand acolyte emporte les gants sur un plateau et va les déposer sur l'autel³.

Après ce premier lavabo, le Pontife, ayant reçu la crosse, quitte son trône et va à l'autel par le côté de l'Épître, escorté des mêmes officiants qu'en montant au trône, au début de la Messe. Au bas des degrés, on lui reprend la crosse et la mitre, et il monte à l'autel, attendant qu'on lui apporte le pain et le vin du Sacrifice qui va s'offrir. Les sous-diacres, qui sont venus se ranger face à l'autel, et les acolytes restent debout derrière l'autel. Les six prêtres induts vont aussitôt à l'autel de Saint-Spérat, s'il y a offrande des hosties ; sinon ils vont s'asseoir sur les banquettes disposées de chaque côté du presbytère.

² Quand il y a bénédiction du pain, c'est à ce moment qu'elle doit se faire. Le pain est porté sur un brancard par deux clercs en aube et en avant marche un enfant, d'ordinaire un clerc tenant un cierge allumé. Le chanoine diacre, le chanoine sous-diacre se rendent au trône portant respectivement le baiser de paix, le livre des bénédictions et le bénitier. Dans ce cas, c'est un clerc en habit de chœur qui se présente ensuite pour recevoir les gants du pontife et les porter sur l'autel.

³ C'est le caudataire qui devrait remplir cette fonction, mais en attendant que le presbytère puisse être recouvert des tapis, il est retenu près de Mgr l'Archevêque par sa fonction.

Offrande des Hosties

Devant l'autel de Saint-Spérat, ils reçoivent du Sacriste les petites hosties destinées à la communion des officiants qui ne sont pas prêtres et les retiennent entre leurs doigts. Pendant qu'ils reçoivent ces hosties, le chanoine sous-diacre porte le calice à l'autel et le remet au diacre qui le présente au Pontife. Aussitôt, les six prêtres induits apportent les petites hosties, marchant l'un derrière l'autre et entrant par le côté droit dans le sanctuaire. En remettant les hosties, ils baisent l'anneau du Pontife, puis lui font génuflexion deux à deux, celui qui a remis les pains avec celui qui va monter à l'autel les remettre. Par le même côté, ils retournent derrière l'autel, font ensemble la génuflexion et vont s'asseoir sur les banquettes où sont venus les diacres induits, quand le diacre en chef est monté à l'autel.

Le Pontife qui a mis les hosties dans un ciboire placé sur le Corporal, élève alors le calice avec la grande hostie sur la patène. Après la prière de l'oblation, il dépose le calice, place l'hostie en avant, remet la patène au diacre qui la donne au sous-diacre et couvre le calice avec la partie postérieure du grand corporal.

Encensement

Au même instant, le grand acolyte, qui a apporté au préalable la navette, s'avance avec l'encensoir. Le Pontife y met l'encens, le bénit et encense d'abord le pain et le vin, puis la croix, et ensuite dessus, sur les côtés et devant de l'autel, en l'honneur des reliques des saints renfermées dans l'autel. Après cet encensement, l'Archevêque remet l'encensoir au chanoine diacre, reçoit la mitre et est encensé de deux coups : il répond à cette marque d'honneur par une bénédiction. Le diacre fait le tour du sanctuaire en encensant, et quand il a encensé de trois coups la croix derrière l'autel, remet son encensoir au grand acolyte, s'il y a offrande capitulaire.

Offrande du Clergé

A cette offrande prennent part tous les chanoines présents au chœur.

Le Pontife est assis devant l'autel, sur le faldistorium que deux clercs ont apporté, mitre en tête. Le diacre et le sous-diacre en chef, munis d'un plateau, viennent, chacun de leur côté, se placer debout à droite et à gauche du prélat. Le doyen du Chapitre et les chanoines s'avancent alors un à un précédés du bâtonnier. Celui qui approche le premier fait une génuflexion au bas des degrés, monte baiser l'anneau du Pontife, dépose son offrande dans un des plateaux, et pendant que le suivant s'avance, redescend faire génuflexion avec celui qui vient après, et ainsi de suite, jusqu'au dernier.

A la suite de l'offrande, le Pontife reçoit de deux acolytes le second lavabo, se lève et continue les prières de la messe jusqu'à la préface. Pendant ce temps, le diacre achève d'encenser autour du sanctuaire, remet l'encensoir à l'acolyte qui va encenser tous les prêtres présents aux stalles, et en dernier lieu le chanoine-diacre qui a repris la place devant l'autel avec ses six induits. Les six prêtres induits sont remontés à l'autel, trois de chaque côté. Tous font génuflexion et les diacres saluent l'autel et le chœur.

La Préface et ce qui suit jusqu'à la Bénédiction Pontificale

C'est maintenant la partie principale de la Messe. Après le chant de la Préface, qui est suivi du *Sanctus*, le Pontife récite à voix basse les paroles du Canon, pendant lequel se fait la consécration du pain et du vin, qui deviennent le corps et le sang de Jésus-Christ. Il n'y a guère ici de différence avec ce qui se passe à toutes les autres grand'messes.

Dès que le Pontife — à qui le premier assistant a enlevé la calotte — a terminé la Préface, le chœur chante le **Sanctus**. A *Pleni sunt cæli et terra*, les acolytes et les sous-diacres viennent s'aligner devant l'entrée du sanctuaire. Les quatre petits acolytes portent un flambeau, les trois autres les suivent bras croisés et tous les sept se placent en avant de la ligne des diacres ; les sous-diacres induits viennent après se ranger de chaque côté de ces derniers, et forment avec eux une ligne de treize officiants ; le chanoine sous-diacre s'arrête au côté droit de l'autel, tenant en main la patène élevée. Tous font ensemble une génuflexion à l'autel, et lorsque le diacre en chef monte pour soulever à l'**Élévation** la chasuble du Pontife, ils se mettent à genoux ainsi que toute l'assistance. A chaque élévation, tous, sauf les acolytes porte-flambeaux, s'inclinent pour adorer Notre-Seigneur. Le chœur chante aussitôt après le *Benedictus*, puis l'*O Salutaris*.

Après la seconde élévation, tous se relèvent et font ensemble la génuflexion, pendant que le Pontife a les bras en croix. Acolytes et sous-diacres retournent derrière l'autel jusqu'au Pater. Ils reviennent alors devant l'autel, font génuflexion avec les diacres, s'agenouillent au commencement du **Pater**, s'inclinent à *Sicut in cælo*, se relèvent et font génuflexion ; mais personne ne retourne derrière l'autel. Le Pontife chante le *Libera nos* suivant l'usage lyonnais, contraire en cela au romain qui fait dire cette prière en silence, et pendant ce temps le diacre et le sous-diacre en chef montent à l'autel, donner la patène au célébrant. Lorsque le chœur y a répondu : *Amen*, au lieu de poursuivre *Pax Domini*, Monseigneur s'arrête, couvre le calice et se purifie les doigts, se disposant à donner la Bénédiction pontificale. Le premier assistant lui remet la calotte.

La Bénédiction Pontificale

Selon une opinion probable, cette bénédiction serait un reste de l'ancienne liturgie gallicane abolie en France par Pépin et Charlemagne. Après l'introduction du rite romain, les Évêques continuèrent à la donner solennellement avant la communion, pour congédier, semble-t-il, ceux qui ne devaient pas communier et n'avaient, par conséquent, aucune raison d'assister à une partie de la messe qui ne les concernait pas. Quoi qu'il en soit de son origine, c'est un vestige important de l'antiquité, conservé par privilège à Lyon et dans quelques autres cathédrales.

Cette bénédiction se compose de cinq formules de prières terminées chacune par : *Amen*. Les trois premières varient suivant la fête ; les deux dernières ne changent pas, et la conclusion en est le souhait bien connu d'ailleurs : *Benedictio Dei omnipotentis*, etc.

A *Per Dominum* du *Libera nos*, le chanoine-diacre reçoit la crosse. A *Amen*, il fait génuflexion à l'autel se tourne vers l'assistance, et élevant la crosse des deux mains, chante *Humiliate vos ad benedictionem*. Le chœur répond : *Deo gratias*. Le porte-croix vient se placer au milieu en avant des acolytes, face à l'autel.

Alors le Pontife, ayant fait génuflexion au Saint-Sacrement, se tourne vers le chœur et, couvert de la mitre, chante les cinq phrases de la bénédiction. Avant de bénir, il reçoit la crosse, et c'est ainsi, muni de tous les insignes de sa dignité, qu'il prononce la dernière formule. Tous les officiants, sauf le diacre et le sous-diacre chefs, sont agenouillés et s'inclinent à : *Patris et Filii et Spiritus Sancti*. Le chœur ayant répondu le dernier *Amen*, tous se relèvent. Le Pontife rend la crosse, on quitte la mitre et la calotte, et faisant génuflexion au Saint-Sacrement, il prend la parcelle d'hostie qu'il avait déposée sur la patène, et chante, non point *Pax Domini* comme d'ordinaire, mais : *Et pax ejus sit semper vobiscum*, pour relier ces paroles à la bénédiction qui précède.

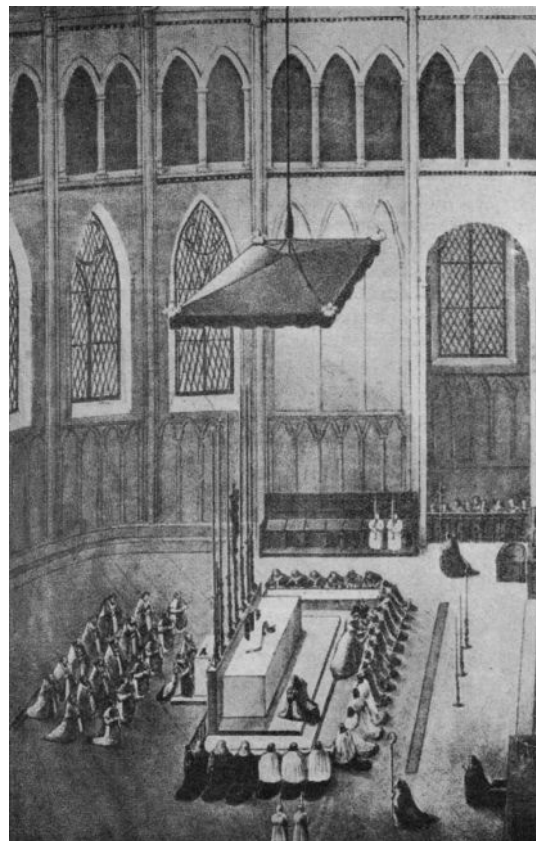
La Communion

Le chœur chante deux fois *Agnus Dei* à genoux et se relève au troisième *Agnus*. Il reste en silence jusqu'après la communion des officiants. Entre les deux premiers « *Agnus Dei* », quand il y a communion du clergé, doit se chanter régulièrement l'antienne « *Venite populi* », ainsi que le portent nos plus anciens livres liturgiques qui la mentionnent sous le titre « *ad eucharistias* ».

Pendant ce temps, le Pontife, qui a déposé dans le calice une parcelle de la sainte Hostie, récite les trois oraisons avant la communion. Après la première, il baise l'autel, puis l'instrument de paix présenté par le diacre ; celui-ci le baise à son tour, et, s'il ne doit pas porter la paix à quelque évêque ou grand personnage présent à la Messe, il le remet sur l'autel.

Le *Domine non sum dignus* se dit, et la communion du célébrant se fait comme à toute autre messe. A ce moment, les officiants non prêtres, viennent se ranger devant les cancels, les diacres les premiers, du côté de l'épître, puis les sous-diacres, enfin les acolytes. Une fois groupés, ils font tous ensemble genuflexion, et s'agenouillent. Ils s'unissent au diacre en chef qui récite à demi-voix le *Confiteor* et le Pontife leur distribue la Communion, offrant à chacun son anneau à baiser avant de lui donner la sainte Hostie. Ils passent ensuite par la gauche et boivent une gorgée de vin dans un calice que leur présente le sacriste. Ce n'est point le Précieux Sang comme, à première vue, on est tenté de le croire, mais une ablution de la bouche, usitée seulement dans les communions très solennelles.

Pendant ce temps, les prêtres induits et les officiers du Pontife vont derrière l'autel où se sont groupés ceux qui doivent porter et escorter le Saint Sacrement : le doyen ou le plus digne du chapitre, six clercs qui prennent une chape, les porte-flambeaux et deux petits clercs portant l'un une bourse contenant le corporal, l'autre la mitre que le chanoine ayant porté le Saint Sacrement, prendra au retour.



Quand il a distribué la Communion, le Pontife remonte à l'autel, et les officiants retournent à leurs places d'auparavant. Comme il reste plusieurs hosties dans le ciboire, un chanoine en chape et les épaules couvertes du voile huméral s'avance pour les recevoir. Le Pontife s'agenouille pour adorer la Sainte Réserve quand il l'a remise, et le chanoine, accompagné de quatre prêtres induits, des clercs en chape et des porte-flambeaux, emporte le saint ciboire à l'autel du Saint-Sacrement. Au-dessus de sa tête, un clerc soutient l'ombrellino.

Pendant que le chœur chante l'antienne de la communion et le « *Domine, salvam fac rempublicam* », le Pontife prend les ablutions comme d'ordinaire, remet le calice au diacre ; celui-ci le donne au sous-diacre qui le remporte sur l'autel de Saint-Spérat. Un dernier lavabo termine les cérémonies de la communion.

De la Communion à la fin de la Messe

Le Pontife ayant lu dans le Missel, l'antienne de la communion, chante l'oraison appelée *Postcommunion* précédée et suivie du *Dominus vobiscum*. Pendant ce temps, les officiants qui ont accompagné le Saint Sacrement reviennent au chœur en procession, et les chapiers se rangent sur les côtés des cancels. De nouveau les diacres saluent l'autel et le chœur. Pour annoncer la fin de la messe et congédier l'assemblée, le chanoine-diacre chante *Ite Missa est*, auquel le chœur répond *Deo gratias*. S'il ne doit pas y avoir bénédiction papale, le Pontife dit le dernier Évangile, pendant que les officiants commencent à défiler. Le retour se fait dans le même ordre que pour l'entrée des officiants.

L'Évangile de saint Jean terminé, le Pontife reçoit la mitre et se tient debout, tourné vers l'assistance. Les officiants se rangent en deux lignes parallèles, dans l'ordre où ils doivent défiler à la sortie.

La Bénédiction Papale

Deux fois par an, le Jour de Pâques et un autre jour solennel, à son choix, Mgr l'Archevêque est autorisé à donner la bénédiction papale. En la recevant avec les dispositions convenables, confession et communion, les fidèles présents dans l'église gagnent l'indulgence plénière accordée autrefois par le Pape quand il donnait, après la messe solennelle, à la foule assemblée devant une des basiliques romaines, la célèbre bénédiction *Urbi et orbi*.

Immédiatement après l'*Ite missa est*, l'Archiprêtre de Saint-Jean ou un autre chanoine désigné annonce du haut de la chaire l'indulgence aux fidèles. Deux clercs apportent devant l'autel le faldistorium. Le Pontife s'y assied, tandis que tous les autres restent debout. Dès que l'Archiprêtre a lu la formule de publication de l'indulgence, le prélat se lève sans quitter la mitre.

Le chanoine-diacre qui est demeuré à sa place au milieu du presbytère et légèrement incliné, chante le *Confiteor*. Tous les officiants font genuflexion au nom de la Sainte Vierge. La confession achevée, le diacre reçoit la crosse et, tourné vers les fidèles, chante *Humiliate vos ad benedictionem* ; on répond : *Deo gratias*.

Aussitôt, Mgr l'Archevêque ayant quitté la mitre et toujours tourné vers l'assistance, chante la formule d'absolution : *Precibus et meritis, etc.* Après y avoir répondu : *Amen*, tout le monde se met à genoux. Le Pontife reçoit la mitre, étend les mains en disant : *Et benedictio Dei omnipotentis*, reçoit la crosse de la main gauche et continue en bénissant rassemblée d'un triple signe de croix : *Patris et Filii et Spiritus Sancti*. Le chœur répond : *Amen*. Le départ s'effectue alors dans le même ordre que l'arrivée.

Autrefois, après que le Pontife avait déposé la chasuble à la sacristie, le cortège qui l'avait accompagné au commencement de la cérémonie, le reconduisait de la même manière au palais archiépiscopeal.

www.ceremoniaire.net

Particularités

Le Jeudi Saint, il n'y a ni administration solennelle, ni offrandes et l'on emporte le Saint Sacrement après la communion sans solennité. Les prêtres-induits, comme on l'a dit, concélèbrent : ils reçoivent le nom de *summystes*. Comme au jour de leur ordination sacerdotale, ils récitent les prières avec le Pontife à partir de l'Offertoire, consacrant avec lui et communiant avant que l'on ne récite le « *Confiteor* ». Ils se retirent derrière l'autel pendant la communion des autres officiants.

A la fin de la Messe, a lieu la procession au tombeau. Quatre diacres induits portent le dais et tous les autres officiants escortent le Saint Sacrement que porte Mgr l'Archevêque, tenant à la main un flambeau allumé, ainsi que les prêtres. En tête de la procession marchent les sept acolytes et le sous-diacre en chef qui porte la croix. Quand le Saint Sacrement, après un dernier encensement, a été enfermé dans le tabernacle, tous se retirent en silence et un moment après on chante Vêpres.

Le jour de la Pentecôte, tous sont agenouillés pendant le chant du « *Veni Creator* » qui précède.

Quand Mgr l'Archevêque célèbre une messe pontificale en dehors des dates habituelles — Noël, Jeudi Saint, Pâques, Pentecôte — il n'y a ni offrandes, ni communion des officiants.

Aux Messes pontificales de *Requiem*, il n'y a ni administration solennelle, ni offrandes, ni communion des officiants. On ne porte pas la crosse et on ne porte la croix que si c'est Mgr l'Archevêque qui officie. A la suite de la Messe, se donne ordinairement l'absoute.

<http://www.ceremoniaire.net/>